LES FEUILLES DE Bonson

Mairie : 04 93 08 58 39
mairie@village-bonson06.fr

N°12
Avril | 2024

PÉRIL IMMINENT
LA SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ENFIN ACCORDÉE !

Le 27 décembre 2023. La date restera à jamais gravée dans le marbre de la commune de Bonson.

« Vers 15 h, je recevais un appel du ministère des Collectivités territoriales et de la ruralité, de Madame la Ministre Dominique Faure, pour me dire que notre subvention exceptionnelle avait été accordée pour un montant de 300 000 € », se souvient le maire, Jean-Claude Martin. Deux jours après Noël, Bonson recevait un merveilleux cadeau. Le village était « sauvé » des eaux, plongé dans une situation financière périlleuse alors qu'il n'en était pas responsable, pour avoir pris un arrêté de « péril bien imminent », lui, sur une habitation délabrée, et ce afin d'assurer la protection de ses habitants.

Surtout après le passage de la tempête Alex, la municipalité avait pris la mesure sur l'état préoccupant de ce bâtiment privé, situé sur le quartier historique du village et mitoyen de plusieurs habitations. La structure de ce bâtiment, à l'état d'abandon depuis plusieurs décennies semblait avoir bougé (lire les Feuilles de Bonson 9).





SOLIDARITÉ DE TOUS LES INSTANTS

Constat entériné par acte d'huissier, entreprise mobilisée, rien n'a semblé sensibiliser le propriétaire, une société civile immobilière dont le siège est à Monaco, aussi muette qu'une carpe. Mais si le silence est d'or, la solidarité est d'argent !

La municipalité bonsonnoise a alors alerté tous azimuts, d'autant que la facture s'annonçait salée. Davantage encore lorsque la commune a pris en charge pour l'une des deux familles privées d'accès à leur maison, leur relogement à titre gratuit depuis le début de la procédure, ainsi que le paiement de tous les frais afférents (eau, électricité...). « Pire, explique le maire, la dette n'était pas recouvrable par les services du Trésor, le propriétaire étant une SCI monégasque, non joignable et sans adresse postale, la DGFIP nous a demandé de provisionner ce montant sur 4 ans et ce à compter de 2023, soit près de 80 000 € par an ».

Alors, Bonson agit : « Toutes nos décisions ont été mûrement réfléchies et sécurisées par l'Avocat de la Commune. La Métropole et ses services spécialisés ont répondu présents, comme l'Agence 06 qui est sous l'égide du Conseil Départemental. Nous avons saisi les services de l'Etat à travers notre Sous-Préfète Montagne. Produit des courriers au Ministère de l'Intérieur via le Préfet et ses services. Christian Estrosi a appuyé notre demande auprès de Gérald Darmanin », rembobine Jean-Claude Martin. « L'Association des Maires du 06 est venue à notre secours par un don de 40 000 €. Et je n'oublie pas la députée Dominique Estrosi-Sassone et la Sénatrice Patricia Demas, de précieux soutiens ».

Ce travail collaboratif et cette solidarité de tous les instants ont donc porté leurs fruits. C'était le 27 décembre 2023…

Éditorial



Chères Bonsonnoises, chers Bonsonnois,

Nous poursuivons les aménagements nécessaires et l'embellissement de notre magnifique village, qui a traversé le temps et les aléas depuis sa création.

Nous ne pouvions, d'ailleurs, nous résigner à renoncer aux investissements prévus et réduire les services publics à la population en raison d'un propriétaire aussi peu scrupuleux que silencieux.

Nous sommes donc heureux de vous annoncer que nous avons enfin réussi à ne pas subir de plein fouet l'impact de cette situation dont nous n'étions pas responsables (lire par ailleurs).

Bonson peut désormais poursuivre son histoire et sa légende sans entraves…

Alors, il est temps, aujourd'hui, de feuilleter l'incroyable album souvenirs que nous souhaitons élaborer avec vous, et grâce à vous. Comme vous avez su tisser ce lien privilégié et indéfectible qui nous unit et nous réunit tous autour d'un formidable projet : sauver la mémoire de notre village.

Ensemble, nous pourrons alors évoquer les anecdotes précieuses de nos parents et grands-parents, nous rappeler de moments inoubliables dans nos rues, nos écoles et échanger devant nos maisons, à l'épicerie, partout dans Bonson.

Nous regarderons avec émotion les clichés noir et blanc d'un village haut en couleur.

Nous nous souviendrons avec tendresse de nos anciens disparus qui renaîtront pour le plus grand bonheur de tous.

Ensemble, nous allons préserver et valoriser cet héritage inestimable que nous nous devons non seulement de sauver, mais aussi et surtout de transmettre à nos enfants, petits-enfants.

Ensemble, chères Bonsonnoises, chers Bonsonnois, continuons d'écrire l'histoire de notre si beau village et de ses habitants…

Jean-Claude Martin

BONSON (42) ET BONSON (06) JUMELLES ET JUMELÉES

Même si elles sont différentes, elles sont jumelles par leur nom. Et les deux communes seront bientôt jumelées…

Comme vous l'avez sûrement lu dans nos derniers numéros des Feuilles de Bonson, nous avons noué des liens, notamment au cours de visites respectives, avec la commune de Bonson, dans la Loire.

Cette ville de près de 4 000 habitants, proche de Saint-Étienne, est une petite cité extrêmement dynamique avec d'importantes infrastructures sportives et culturelles et un riche bassin d'emplois qui attire une population jeune.

Tout avait débuté en juillet 2020, lorsque Dominique Pauty, conseillère municipale de Bonson dans la Loire, en vacances à Fréjus, avait décidé un après-midi de venir voir à quoi ressemblait le Bonson des Alpes-Maritimes.

Et il n'y a pas eu de surprise : elle a énormément apprécié la situation géographique de notre village perché, son olivaie, sa place et l'ambiance de ce soir d'été.

Et quand on y goûte… Alors, Dominique Pauty est revenue l'année suivante avec une collègue du conseil municipal et, de fil en aiguille, nous avons décidé de nous rendre nous aussi à Bonson. La délégation formée de Jean-Claude Martin, maire, et son épouse, de Florence Carello, adjointe, et son époux, a été reçue par le maire, Thierry Deville, en mars 2021. Avec son équipe municipale, il nous a permis de visiter la ville et ses environs.

Des liens se sont bien entendu tissés et, l'an dernier, nous avons reçu à notre tour Thierry Deville et sa compagne, Dominique Pauty et son époux, afin de leur faire découvrir les charmes du Sud.

Jumelles par le nom, l'idée a alors inévitablement germé d'un jumelage symbolique – le jumelage étant en principe réservé à des villes étrangères – entre deux communes.

Et les Bonsonnais du 42 seront de retour pour la Saint-Benoît, cette année, lors de la cérémonie actant ce jumelage. La délégation sera menée par le maire Thierry Deville, et composée de quatre à cinq conseillers et adjoints et de leurs conjoints respectifs. Le moment sera alors venu pour tous d'échanger et de partager nos traditions et notre culture.





MAËL EPAILLY, MAILLOT DU MEILLEUR ESPOIR BONSONNOIS

Maël Epailly, meilleur espoir bonsonnois, sera le 21 juillet sur la Prom' pour l'arrivée du Tour de France. Son palmarès lui permet de nourrir des ambitions au sein du peloton des meilleurs espoirs.

En 2022, il termine premier de sa catégorie Cadet, à la course de côte du col de la Madone.

L'année suivante, il remporte également la course de sa catégorie Nice-Saorge FSGT et de la Côte d'Azur. Il met à l'honneur son maillot de champion Côte d'Azur U 19 junior, en affolant les compteurs lors du contre-la-montre de Coaraze et pointe enfin à la deuxième place, dans sa catégorie, autour du pays vençois. Voilà pour la route…

DANS LES ROUES DE SON PAPA

Mais le cyclo-cross n'a pas de secret pour Maël non plus,



puisque il est premier de sa catégorie U19 et vainqueur au scratch du cyclo-cross de Peille FSGT, mais aussi deuxième de sa catégorie U 19 au cyclo-cross de Mouans-Sartoux FSGT.

Maël Epailly, qui fêtera ses 18 ans le 29 septembre prochain, a débuté, à cinq ans, en VTT au club de Gattières jusqu'à l'âge de sept ans avant de passer au vélo sur route au club d'Antibes (OCCA), où il a rejoint son papa, cycliste.

Détecté rapidement, Maël est aujourd'hui au pôle espoirs cyclisme à Don Bosco où il prépare également un CAP de menuisier aluminium verre.

Si, un jour, Maël disputait le Tour de France, les Bonsonnois seront nombreux sur la ligne d'arrivée !

La coup est pleine !

Venez découvrir YSY, votre nouveau salon de coiffure situé à la place de l'ancienne épicerie, rue Annibal Andréis.
Ouvert du mardi au samedi de 9 h à 19 h.
Tél. : 06 22 97 20 21



EN BREF ET EN IMAGES

L'APE fait son Carnaval

L'Association des Parents d'Elèves (APE), sous l'égide de la présidente Coline Fontanne, qui a pris le relai de Noémie Groesser, de Delphine Ortega-Mouton, d'Inès Raimondo et d'Emeline Schwarz, a organisé le carnaval des enfants de l'école des Amandiers au hameau du Gabre. De quoi ravir petits et grands, qui ont profité d'une merveilleuse journée.
Renseignements et inscriptions : 06 70 71 38 44





Subventions d'investissement 2023

Nous remercions nos partenaires institutionnels qui nous épaulent avec de précieuses subventions dont voici les montants :
• **État :** 175 636 euros + la subvention exceptionnelle de 300 000 euros pour le péril
• **Région :** 79 742 euros
• **Département :** 218 961
• **Métropole Nice Côte d'Azur :** 350 000 pour les travaux du parking

XAVIER MARTINEZ, MOULINIER À TOUT FAIRE !

Comment atteindre notre mission : diminuer les dépenses tout en augmentant les services rendus à la population ?

La solution, c'est Xavier Martinez qui l'a trouvée. Sans notre moulinier à tout faire, rien ne serait possible.

Car, si Edward avait des mains d'argent, celles de notre agent technique sont en or !

Maçon, serrurier, peintre, plombier, débroussailleur, élagueur… et bien d'autres choses, rien n'a de secret pour Xavier qui, de plus, offre son sourire aux Bonsonnois en supplément de tous les services rendus !

Mais Xavier Martinez est également en charge du fonctionnement de la chaîne de trituration du Moulin à huile Communal. La saison se termine avec un traitement de 10,5 tonnes d'olives pour un rendu de 2 200 litres d'huile, c'est vous dire comme son action porte ses… fruits.

ROUAGE ESSENTIEL DE LA DYNAMIQUE DE BONSON

Mais comment fait-il ? Xavier commence par les prises de rendez-vous à la suite des appels téléphoniques, avant de planifier les pressions après un accueil chaleureux des clients. Xavier prend ensuite en charge les olives avec passion, comme si c'était les siennes, jusqu'à l'obtention de l'huile. Évidemment, il donne également un petit coup de main pour le déchargement et le chargement du véhicule du client.

Voilà pour la partie visible. Mais Xavier Martinez ne s'arrête pas en si bon chemin : il entretient la machinerie, nettoie, graisse, règle et dépanne jusqu'à changer, cette année, le module électronique de commande moteur de la centrifugeuse avec les recommandations à distance du fournisseur.
Xavier est désormais un rouage essentiel de la dynamique de Bonson et de son moulin, dont il fait également la belle renommée…





UNE MINI FERME AU POIL !



La mini ferme d'animation pédagogique « Poils et Plumes », ouverte depuis le 25 novembre 2023, promeut le lien entre l'animal et les personnes au travers d'ateliers pédagogiques permettant d'apprendre multitudes de choses sur la nature. Elle est également une terre d'accueil pour des animaux qui ont eu un passé difficile, puisque la majorité des animaux présents sont issus de sauvetage d'abandons, de sortie de laboratoire, rescapés d'abattoir,…

Dans ce cadre idéalement situé dans le quartier Le Barbant, au centre des jardins partagés, Claire Dubois se fera un plaisir de vous accueillir sur ce site magnifique.

Réservation au 06 47 38 86 19, les mercredis, samedis dimanches et vacances scolaires, en semaine pour les groupes, 8€ par personne et gratuit pour les moins de deux ans.



EN BREF ET EN IMAGES

Soir de fête… malgré la défaite

Une délégation de 30 Bonsonnois a fait le déplacement en bus, accompagnée par Florence Carello et Dolorès Pillard, invitée par la Métropole Nice Côte d'Azur à supporter l'OGC Nice face à Montpellier au stade Allianz Riviera.
Une soirée de fête, mais… on connaît la suite.



Le Club ados, le club qu'il leur faut

La maison des jeunes a continué ses activités pendant les vacances de février et deux vendredis soir par mois et nous avons pu constater qu'une belle dynamique est en train de se créer.
Il suffit pour cela de constater les sourires qui fleurissent sur les visages de nos ados.



Un recensement proche des 100% !

Le recensement, rappelons-le établi de façon anonyme, est aujourd'hui terminé pour la commune de Bonson et nous remercions la population d'avoir grandement participé et bien accueilli nos 3 agents recenseurs.
La qualité de leur travail et votre implication ont permis à la commune d'atteindre un taux de réponse internet largement supérieur à la moyenne et un taux de réponse global proche du 100%. L'INSEE a salué la qualité de l'enquête ainsi que les résultats.
Nous n'avons pas encore les chiffres officiels mais la population reste stable a priori. Rendez-vous dans 5 ans pour le prochain recensement !



LA MÉMOIRE DANS LA PEAU



© Mr Rivaro Roland

Bâtir le présent et le futur sur les fondations du passé. Voilà résumée la volonté de la municipalité de préserver et valoriser le patrimoine de la commune. Mais, pour transmettre ce précieux héritage aux jeunes générations, encore faut-il disposer de documents attestant de la richesse de Bonson. Et quel meilleur témoignage que celui de nos anciens qui, de leur côté, ont écouté les fabuleuses histoires de leurs parents et grands-parents ? Alors chacun d'entre eux sera filmé avant que ces « courts-métrages » ne soient diffusés sur le site de notre village !

Et on ne s'arrêtera pas en si bon chemin : des photos, images d'illustration seront collationnées avant d'être exposées et déposées aux archives départementales.

De quoi satisfaire les membres actifs de cette initiative, Sylvain Roy, Carole Vuillemin ou encore Valérie Allasia. Et, bien sûr, Florence Carello, adjointe, « aux anges de voir l'intérêt manifesté par les Bonsonnois dans ce projet, très attachés à leur patrimoine. Projet qui pourrait faire l'objet d'une exposition très bientôt, notamment grâce à l'apport de Roland Rivaro ». Mais chaque Bonsonnois a, bien entendu, « la mémoire dans la peau ». Alors, la réception des documents se poursuit*. On compte sur vous !

*** Pour tout renseignement :**
memoiredebonson@gmail.com
06 47 57 99 02

Né en 1946 à Bonson, Augustin Cotta participe bien évidemment au projet. Il se rappelle ainsi de moments aussi inoubliables que précieux partagés entre Bonsonnois même s'il regrette de ne plus pouvoir illustrer ses propos, les photos de son enfance étant parties en fumée lors de l'incendie de 1994.

« Enfant, je descendais à pied à Plan-du-Var par le sentier amenant au Gabre pour prendre une douche, aller chez le coiffeur ou encore chez le dentiste par le « puon ». Mon père, Victor, et une dizaine de Bonsonnois ont participé à la construction de l'usine EDF du Gabre, descendant tous les jours travailler à pied et remontant le soir toujours chargés d'un outil ou d'un peu de matériel ».

Son père a également entretenu l'actuelle Olivaie Communale, exploitée actuellement par Xavier Geoffroy, « avec du personnel, surtout des femmes et ses enfants le jeudi quand il n'y avait pas l'école. Je me souviens, il y avait beaucoup de vignes également puisque plus de 6 000 litres de vin par an étaient mis en bouteilles. Enfin, le jeudi, les enfants s'occupaient des bêtes, vaches, cochons et du potager. Il y avait une bergerie sur l'emplacement actuel de la propriété Canavesa, sur la route de Saint-Hospice. Et que dire de ces Bonsonnois, qui attendaient assis devant la mairie le passage du bus car le chauffeur rapportait de Nice les commandes des villageois pour certaines denrées que l'on ne trouvait pas à l'épicerie du village ».



La place en 1950
© Mr Rivaro Roland

BIODIVERSITÉ

Tous les voyants sont au vert

La commune s'est engagée dans une politique de développement durable et de respect de l'environnement afin, non seulement de protéger son patrimoine vert, mais aussi de préserver nos futures générations.

Dans ce cadre, une collecte de déchets verts a été organisée au village, le 17 février, en partenariat avec la Métropole Nice Côte d'Azur. Un petit déjeuner a été offert, qui a ravi les participants. Rendez-vous a d'ores et déjà été donné en octobre pour la prochaine collecte.

La Région offre des toilettes sèches au Gabre et au village

Autre action en faveur de la nature, des toilettes sèches, subventionnées par la Région, ont été installées au Gabre et près des jardins familiaux.

Prochainement, seront mis en service des composteurs collectifs, fournis par la Métropole Nice Côte d'Azur et gérés par la commune.

Tous les voyants sont vraiment au vert !







Édité par la Mairie de Bonson. Directeur de la Publication : Jean-Claude Martin / ***Crédit photos/illustrations :*** Mairie, DR.
Rédaction - Conception : SudEast Info / ***Imprimerie Corporandy*** 10, boulevard François Boyer 06260 Puget-Théniers - ***Tirage :*** 400 exemplaires

PEFC 10-31-2254